

2015-12-18

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déterminants macroéconomiques des créances douteuses

(Article publié dans la Revue économique de décembre 2015)

Dans cet article, il est procédé à une évaluation du risque de crédit réalisé (ex post) en Belgique, calculé sur la base tant des créances douteuses (*non-performing loans*) que des retards de paiement des ménages. Il est examiné en outre dans quelle mesure ce risque peut s'expliquer par l'environnement macroéconomique et par des variables structurelles telles que les caractéristiques des crédits (par exemple les ratios prêt-valeur (*loan-to-value* – LTV) et du service de la dette sur le revenu (*debt-service-to-income* – DSTI)) et des banques (par exemple leur taille).

La disponibilité limitée des données relatives tant au risque de crédit qu'aux caractéristiques structurelles incite toutefois à se concentrer sur les ménages, et plus particulièrement sur le risque de crédit hypothécaire. En dépit de la nouvelle hausse du taux d'endettement des ménages, qui atteint 58,8 % du PIB au deuxième trimestre de 2015, ce risque est considéré comme modéré, étant donné l'important patrimoine financier net des ménages. Cette évaluation est confirmée par le niveau relativement faible du ratio de créances douteuses (rapport des créances douteuses au total des crédits) en Belgique, qui était de 1,7 % pour les crédits hypothécaires à la fin de juin 2015.

L'analyse des facteurs structurels qui sont à la base du taux de défaut fait apparaître que l'encours de la dette hypothécaire en Belgique présente un profil de risque mixte. Les aspects de distribution sont importants. Ainsi, il existe des « poches de risques », vu le fait qu'une large part des ménages belges ayant une dette hypothécaire consacrent une grande proportion de leur revenu au remboursement de leur dette (ce qui correspond à un ratio DSTI élevé). L'analyse fait apparaître que ces caractéristiques structurelles des crédits fournissent des indications quant au risque de crédit des banques sur leur portefeuille de crédits. Ainsi, les banques dont le ratio de créances douteuses est relativement haut ont aussi en portefeuille un nombre relativement important de crédits assortis d'un ratio DSTI élevé. Outre le profil de risque des crédits, la taille de la banque donne également des indications quant au risque de crédit. Une analyse du ratio de créances douteuses par établissement de crédit individuel montre qu'un ratio de créances douteuses plus élevé est en moyenne observé pour le groupe des petites banques.

Une analyse économétrique confirme le caractère explicatif de plusieurs de ces facteurs structurels pour le risque de crédit en Belgique et montre que celui-ci dépend également de l'environnement macroéconomique, fût-ce dans une moindre mesure. Dans certains pays où les taux de créances douteuses ont atteint de hauts pourcentages, les créances douteuses semblent en outre exercer également une incidence sur l'activité économique par un resserrement de l'offre de crédit, en particulier par un élargissement des marges d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises.

Dans ces pays, il convient de trouver une solution pour le niveau problématique des créances douteuses. D'une part, on peut miser sur une meilleure résolution des crédits à problèmes et, d'autre part, on peut travailler préventivement en tenant compte des relations mises en exergue dans l'article. À cet égard, il est positif de constater que le taux d'endettement privé a baissé dans plusieurs de ces pays. De plus, la politique monétaire accommodante joue également un rôle de soutien, par une diminution sensible des charges d'intérêts. Ces pays doivent donc profiter de ces circonstances pour se débarrasser de l'« héritage néfaste » (créances douteuses) du passé afin que celui-ci ne menace pas continuellement de grever les perspectives de croissance.